

Le chiites professent que l'imamat est le prolongement naturel de la prophétie, et véhicule le même contenu spirituel qu'elle.

Par conséquent, la personnalité de celui qui aura la charge de succéder au Prophète, de servir d'autorité de référence dans toutes les questions non éclaircies par le Coran et la Tradition, ne doit comporter aucun défaut, et doit surpasser tous les autres hommes.

Ce n'est qu'à cette condition que la religion peut jouer sa véritable fonction: conduire l'humanité au bonheur, à la liberté. 'Ali ibn Moussa al-Réza, le huitième imam, a défini ainsi les qualités d'un imam:

"Pur de tout péché, préservé de tout défaut, détenteur d'une science spécifique, longanime, ordonnateur de la religion, source de puissance pour les musulmans, de haine cachée pour les hypocrites, d'annihilation pour les incrédules. L'imam est unique en son temps; personne ne l'égale; aucun savant ne peut rivaliser avec lui; il n'a ni adjoint, ni supérieur, ni semblable.

Il détient exclusivement toutes les vertus, sans l'avoir demandé, comme une grâce accordée par le détenteur des grâces."¹

1. Koleyni: al-Osûl al- Kâfi, tome 1, p.200

Source URL:

<https://www.al-islam.org/fr/la-question-de-limamat-sayyid-mujtaba-musavi-lari/le%C3%A7on-nombre-24-la-priorit%C3%A9-de-limam>